

Pratique du tir sportif – Le plomb, vous et votre famille

Fiche d'information sur les mesures de prévention contre l'intoxication au plomb

La fréquentation des locaux du stand de tir et l'usage de munitions en plomb peuvent présenter un risque pour vous et votre entourage. Une intoxication peut survenir par pénétration dans l'organisme de petites particules de plomb par le nez (poussières dues aux projections lors des tirs, fumées), par la bouche (mains ou aliments souillés) ou encore par contact avec la peau. Elles peuvent être transportées par les vêtements et chaussures non nettoyés.

Les jeunes enfants et les adolescents de moins de 18 ans sont particulièrement sensibles. Une intoxication au plomb (saturnisme) peut être à l'origine d'un retard de croissance, d'une anémie, d'agitation, de troubles du sommeil, de l'humeur et de la mémoire, voire de troubles du développement. Pendant la grossesse, l'exposition au plomb de la mère peut également contaminer l'enfant ; c'est pourquoi il est déconseillé aux femmes enceintes de pratiquer le tir ou de fréquenter un centre de tir. Les premiers signes d'intoxication au plomb peuvent passer inaperçus.

Quelques conseils pour vous protéger lorsque vous êtes présent dans les locaux du stand de tir

- Privilégier le port de vêtements et de chaussures réservés à cette pratique et rangés dans un vestiaire au centre de tir ; à défaut, les transporter au domicile dans un sac étanche
- Eviter de manger, boire, mâcher du chewing-gum ou fumer lorsque vous êtes présent dans les locaux ; à défaut, se laver les mains et le visage avant
- Si vous participez au nettoyage ou si vous récupérez des munitions après usage, utilisez des gants et un masque de protection adapté
- Si vos enfants sont présents lors de votre pratique du tir, ne les laissez pas jouer par terre ni porter à la bouche des objets trouvés dans les locaux

Pour ne pas exposer votre famille, aucune particule de plomb ne doit parvenir à votre domicile.

Avant de quitter les locaux du centre de tir,

- Se brosser les ongles, se laver les mains et le visage
- Prendre si possible une douche et changer de vêtements et de chaussures
- Nettoyer à l'humide (avec un chiffon mouillé par exemple) les chaussures et le matériel utilisé

Quelques conseils pour protéger votre famille d'une contamination indirecte

De retour à votre domicile après avoir pratiqué le tir :

- Prendre une douche complète (y compris cheveux et barbe) si vous ne l'avez pas déjà fait au centre de tir
- Laver séparément la tenue de tir du reste du linge
- Ne pas laisser à portée de main des enfants les armes et munitions, les ranger dans un placard fermé à clef
- Lorsque vous procédez au nettoyage de votre arme, privilégier le port de gants et d'un masque adapté (filtration poussières).

Si vous fabriquez vous-même vos cartouches à domicile :

- Réaliser l'opération en l'absence des membres de votre famille et dans une pièce dédiée, différente des pièces de vie
- Penser à vous protéger lors de la fabrication (masque de protection respiratoire, gants et vêtements dédiés) ;
- Stocker l'ensemble de votre matériel dans un placard fermé à clef et non accessible aux enfants ;
- Après la fabrication, réaliser un nettoyage humide (serpillière par exemple) de la zone dans laquelle vous avez travaillé.

En cas de doute, pour vous ou votre famille, parlez-en à votre médecin traitant.

*La plombémie (mesure du plomb dans le sang) permet de savoir si vous ou vos proches avez été exposés.
La réalisation d'une plombémie et les éventuelles consultations de suivi sont prises en charge
par l'assurance maladie pour les enfants et les femmes enceintes.*